



Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

**Aux Présidents(es) et Directeurs(trices)
Aux membres du Personnel
D'organismes adhérents**

Lille, le 15 mars 2019

**Objet : Appel à candidature
Assemblée Générale du 20 mai 2019**

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans les statuts de notre association régionale, nous renouvellerons lors de l'Assemblée Générale du 20 mai 2019 **le tiers sortant des membres du Conseil d'Administration de l'association.**

Conformément aux statuts validés, le Conseil d'Administration est composé de 5 collèges :

- Collège des bénévoles : 12 membres **(4 membres à renouveler en 2019)**
- Collège des salariés cadres : 9 membres **(3 membres à renouveler en 2019)**
- Collège des salariés intervenants sociaux : 3 membres **(pas de renouvellement en 2019)**
- Collège des Personnes accueillies : 3 membres **(1 postes à renouveler en 2019)**
- Conseil des Territoires : 8 membres **(1 postes à renouveler en 2019)**

Vous trouverez ci-joint :

- **une déclaration de candidature**
- **la liste des membres du Conseil d'Administration suite à l'Assemblée Générale du 27 juin 2018.**

Est éligible au CA toute personne administrateur(trice), salarié(e) ou personne accueillie relevant **d'une association à jour de ses cotisations de l'année 2018.**

Vous trouverez ci-joint une **notice explicative détaillée des élections** que nous vous invitons à parcourir avec attention.

Si votre association veut présenter la candidature d'une personne dans le collège « Administrateurs » et/ou « Salariés cadres » et/ou « Salariés Intervenants sociaux » et/ou « Personnes accueillies » vous devez **renvoyer la déclaration de candidature ci-jointe avec cachet et signature du (de la) Président(e) par courrier avant le 12 avril 2019 à l'adresse suivante :**

**Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France
199-201, rue Colbert
Entrée Lille 2^{ème} étage
59000 LILLE**

Les administrateurs qui souhaitent se représenter au Conseil d'Administration, sont également invités à retourner la déclaration de candidature dûment complétée. Il s'agit d'un formalisme nécessaire au respect de la procédure légale.

Ce message est destiné à l'ensemble des structures adhérentes de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France (organismes et établissements, membres actifs et membres associés). En revanche, les envois ultérieurs (ordre du jour, convocation, matériel de vote par correspondance, etc..) seront adressés uniquement au siège de votre organisme.

Comptant sur votre participation,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Philippe DUMOULIN
Président Régional

